

**SUR LA NOTION D' ASPECT
EN ARABE ... ?**

*Dr. Shafler Mokhtar,
Université d'El Fateh*

I.1 Les deux temps accompli et inaccompli.

Plusieurs sémitistes tombent d'accord sur le fait que le système sémantique du verbe arabe est très difficile à examiner à partir d'une perspective indo-européenne. L'arabe a un ((**mâdi**)) (**passé**) ou généralement appelé ((**parfait**)) ou ((**accompli**)) ou la ((**conjugaison suffixée**)) et un ((**mudâric**)) (**présent**), ((**imparfait**)) ou ((**inaccompli**)) ou ((**conjugaison préfixée**)).

L'**expression** du temps n'est pas explicitement associé dans la forme verbale à celle de l'aspect et constitue une donnée contextuelle externe au verbe lui-même.

Le **contexte** au sens le plus général du terme peut fournir par lui-même les indications d'ordre temporel et permet éventuellement de référer le procès à tel moment, ou tel moment à telle situation ou telle autre.

En principe, l'accompli énonce : –

- un procès (**état ou action**) accompli dans un temps passé ;
- un procès (**état ou action**) accompli au moment où l'on parle et qui se continue dans le temps du présent.

En principe, l'inaccompli énonce :

- un procès (**état ou action**) en cours de réalisation ou qui se réalise dans un futur proche ou lointain.

Les deux valeurs sont doublées d'aspects, bien qu'elles véhiculent aussi des indications temporelles. Ces deux formes sont avant tout deux formes caractérisant l'état de l'action décrite par le verbe : soit une action achevée, accomplie au point de la référence ; soit une action inachevée – en cours ou au futur – inaccomplie au point de la référence.

Les formes verbales de l'arabe ne paraissent pas déterminées par le temps, puisque chacune des trois époques⁽¹⁾ [**passé**, **présent**, **futur**] se trouve couverte simultanément par les deux formes dont nous venons de parler. Donc, les aspects sont au premier plan, le régime des temps leur est subordonné.

12 L'accompli et l'inaccompli comme opposition

aspective en arabe

Peut-on parler d'aspect en arabe ?

L'étude du système aspectif de l'arabe sera situé dans le cadre des langues sémitiques. Nous empruntons pour ce sujet aux études de Cohen D.⁽²⁾ et Comrie B.⁽³⁾

(1) Cohen, D., L'aspect du verbe, p. 12.

(2) Cohen, D., idem

(3) Comrie, B., Aspect: An introduction to the Study of Verbal Aspect, 1976

Dans son essai de synthèse de l'aspect français, Wilmet⁽⁴⁾ a finement décrit la perplexité de la question en indo-européen : ((on comprend moins que l'aspectologie trouve bon de brûler éternellement ses acquis. Nulle continuité ou presque, ni avant ni après Sigurd Agrell (1098), le fondateur officiel de la discipline)).

Concernant plus spécialement l'aspect en français, on peut retenir la définition présentée par Wilmet dans le même article : ((il s'agit de décrire les phénomènes qui affectent n'importe quel procès AB en son pôle **A**, en son pôle **B**, en l'intervalle **A**→**B**)).

Pour Benveniste, la réalité de l'aspect se voit bien plus clairement en sémitique, où les classes formelles du verbe représentent des modes d'action, admettent toutes les distinctions d'aspect dont elles sont formellement indépendantes et cette distinctions d'aspect, non encore temporalisée, se réalise comme une corrélation. A partir de cette observation, on se rend compte que les aspects slaves sont en réalité un système tardif et hybride qui ne peut passer même pour indo-européen.⁽⁵⁾

Comrie, pour sa part, atteste une opposition combinée de temps et d'aspect : ((... In written Arabic, there are two sets of forms, traditionally referred to variously as aspects, tenses or states, and distinguished either as Perfect an Imperfect, or as Perfective an Imperfective ...⁽⁶⁾ in Arabic there are a set of forms incorporating both Past tense and Perfective Aspect..

⁽⁴⁾ Wilmet, M., L'aspect en français, p. 210

⁽⁵⁾ Benveniste, E., dans annuaire du Collège de France, p., 260

⁽⁶⁾ Comrie, B., idem, p. 78

Summarising the use of Imperfective and Perfective, we may say that the perfective indicates both perfective meaning and relative past time reference, while the imperfective indicates everything else (i.e. **either imperfective meaning or relative non-past tense**). The Arabic opposition Imperfective/Perfective incorporates both aspect and (relative) tense. The modern vernaculars also make this finer tense distinction in addition to that between Perfective and Imperfective))(7)

Chacune des trois époques [**passé, présent, futur**] se trouve simultanément couverte par les deux formes de l'arabe. David Cohen a opposé le système arabe à deux formes à celui du latin toujours disposé selon des époques.

La conclusion a été analogue. (8)

<u>Français</u>	tu écris	tu as écrit
	tu écrivais	tu eus écrit
	tu écrivis	tu avais écrit
	tu écriras	tu auras écrit

Arabe taktubu katabta

<u>Imperfectum</u>		<u>Perfectum</u>
Présent	scribis	Parfait
Imparfait	scribebas	Plus-que-parfait
Futur	scribes	Futur antérieur
<u>Arabe</u>	taktubu	katabta

(7) Comrie, B., *idem*, p. 80

(8) Cohen, D., *Aspect du verbe*, pp. 12-13

Taktubu correspond à toutes les formes de l'imperfectum (**présent, imparfait, futur**).

Katabta correspond à toutes les formes du perfectum (**parfait, plus-que-parfait, futur antérieur**).

Les distinctions temporelles, dans le cas de **taktubu** comme dans celui de **katabta** sont assurées par l'environnement contextuel et peuvent l'être éventuellement par des éléments auxiliaires.

Les formes **taktubu** et **katabta** ont toutes deux en commun les trois consonnes **K. T. B.** qui en constitue la racine. La forme **taktubu** s'analyse en **ta + ktub + u**, dégageant un thème radical **-ktub-** et deux morphèmes dont le premier **#ta---**, préfixé au thème, est la marque de la personne, et le second **-u#** désinentiel, la marque du mode verbal. La forme verbale **katabta** s'analyse en **katab + ta**, où **#katab--** constitue le thème radical, et **-ta#** la marque personnelle.

Mais le point qui importe ici, disait Cohen⁽⁹⁾, est qu'une même racine peut être représentée par plusieurs verbes distincts, différents par la forme du thème radical.

À côté du verbe formé sur la racine **K. T. B.** et représenté par les formes **ta + ktub + u** et **katab + ta**, on peut relever entre autres verbes **tu - kati - bu / kattab - ta** (cf. II) ou **tu - kātīb - u / kātab - ta** (cf. III).

La différence sémantique entre ces trois verbes ne concerne pas la notion de base elle-même, qui est en principe contenue

(9) Cohen, D., idem, p. 32.

dans la racine constante, identique dans les trois verbes, mais porte sur des nuances de sens.

En principe, la forme II indique que l'action est intense, multiple et fréquente ; pour la forme III, le procès peut être défini comme extensif, orienté vers quelqu'un d'autre que le sujet.

Ce qu'il faut retenir, c'est que le verbe arabe, comme tous les autres verbes sémitiques, participe d'un série dérivative sur une même racine ; quelques-unes des formes constituent la série des modalités diverses du procès que certains appellent ((**mode d'action**))(10). Mais chacun de ces verbes, qu'il soit simple ou dérivé, se manifeste nécessairement dans l'opposition des deux formes accompli/inaccompli.

L'**opposition** aspective s'y manifeste non pas comme en slave dans deux verbes distincts avec chacun sa conjugaison complète reliée ou non par des rapports de dérivation, mais à l'intérieur du même verbe, par deux conjugaisons différentes(11). Comme a également confirmé cette morphologie combinée de temps/aspects : ((... in Arabic there are distinct stems for the Perfective and Imperfective (e.g. **respectively katab-**, **and (a) ktub-**, 'write'), the verbal endings indicating person (**first**, **second**, **third**), number (**singular**, **dual**, **plural**) an gender (**masculine**, **feminine**) are quite distinct for the two aspects))(12).

(10) Pour plus de détails, cf. Cohen, D., *idem*, p. 33.

(11) Cohen, D., *ibidem*, p. 170

(12) Conrre, *idem*, p. 95

I 3 Le participe

Le participe actif appartient au système verbal tout en étant morphologiquement nominal. Il fonctionne comme un adjectif prédicatif. C'est dans cette fonction prédicative qu'il apparaît souvent comme une sorte de forme aspective de supplétion dans le système verbal.

Il s'accorde avec le nom ou le pronom auquel il réfère, il a les valeurs suivantes :

-L'aspect progressif	
Ana kāšibun	
(moi gagnant)	je suis gagnant
-L'aspect duratif	
Ana aktubu	
(j'étais écrits)	j'étais en train d'écrire

I 4 L'accompli : aspect et temps

Le fait que l'arabe n'ait que cette forme verbale pour le récit et le discours rend l'interprétation moins simple. Dans le récit, l'expression du temps est mise en relief ; celle de l'aspect est placée au deuxième plan. Dans le discours, l'aspect refait surface : le procès est normalement situé sur les deux plan, celui du temps et celui de l'aspect.

Dans le discours, l'accompli passe sans peine au résultatif : il ne s'agit plus d'une action accomplie, passée, conduite à son terme, mais aussi d'une action finie, porteuse de résultat.

Dans ce sens, l'accompli/l'inaccompli n'expriment pas le temps, mais le degré d'achèvement d'un procès, le but atteint,

l'état obtenu, en d'autres termes, la persistance au présent des faits relevant du passé. Cela est conforme à la conception phénoméniste arabe qui conçoit la position comme le résultat d'un mouvement et l'état comme le résultat d'une action.

Le système verbal arabe est ainsi fondé sur l'opposition aspective accompli/inaccompli. Il couvre le besoin d'affiner la distinction des temps par un surcroît d'opposition aspective et il a développé des formes participales qui marquent l'imminence, le début, la continuité de l'action et aussi l'intention de l'accomplir.

BIBLIOGRAPHIE :

- Benveniste, E., 1966. Problèmes de linguistique générale. Paris, Gallimard, 345 p.
- Bohas, G. ; Guillaume, J.P ; KOULIOUHLI, D.E., 1990
The Arabic Linguistic Tradition, London, 151 p.
- Cohen, D., 1989. L'aspect verbal, P. U. F., 272 p.
- Comrie, B., 1991. On the importance of Arabic to general linguistic theory.
- Fleisch, H., 1979. Traité de philologie arabe. Beyrouth, Dar El Machreq. V. II, 520 p.
- Wilmet, M., 1991. L'aspect en français : essai de synthèse.
In : French Language Studies, 1, 209-222.